










Traçabilité des porcs

Toutes les entrées et les sorties doivent être déclarées dans les 7 jours!

ENTRÉES À DÉCLARER				SORTIES À DÉCLARER <small>(Pour les détails voir le tableau ci-dessous)</small>
Types d'élevage	Catégories d'animaux	Identifiants des animaux	Outils de déclaration	Catégories d'animaux
Naisseur	Cochettes non saillies Verrats n'ayant pas servi	Aucun	Apporc-Mouvement	Porcelets Truies Verrats Cadavres
	Cochettes saillies Verrats ayant servi	 Étiquette PorcTracé	PorcTracé	
Pouponnière	Porcelets	Aucun	Apporc-Mouvement	Porcelets Cadavres
Naisseur - finisseur <small>(sur un même site)</small>	Cochettes non saillies Verrats n'ayant pas servi	Aucun	Apporc-Mouvement	Porcelets Porcs de marché Truies Verrats Cadavres
	Cochettes saillies Verrats ayant servi	 Étiquette PorcTracé	PorcTracé	
Finisseur	Porcelets	Aucun	Apporc-Finition	Porcs de marché Cadavres
Animaux de reproduction	Cochettes non saillies Verrats n'ayant pas servi Porcelets	Aucun	Apporc-Mouvement	Porcelets Cochettes Truies Verrats Porcs de marché Cadavres
	Cochettes saillies Verrats ayant servi	 Étiquette PorcTracé	PorcTracé	

SORTIES À DÉCLARER			
Endroits où sont expédiés les animaux	Catégories d'animaux	Identifiants des animaux	Outils de déclaration
Abattoir signataire de la Convention	Porcs de marché	 Tatouage	Déclaration faite par les Éleveurs de porcs du Québec
Abattoir non signataire de la Convention	Toutes	 Tatouage	Apporc-Mouvement
Parc de rassemblement ¹	Toutes	 Uniquement SI le parc n'envoie JAMAIS de porcs ailleurs qu'à l'abattoir et pour des séjours de MOINS de 96 h en parc	Apporc-Mouvement
		 SI le parc envoie des porcs ailleurs qu'à l'abattoir (même à un autre parc de rassemblement) et/ou pour des séjours de PLUS de 96 h en parc	PorcTracé
Vers une autre ferme ²	Porcelets Cochettes non saillies Verrats n'ayant pas servi Porcs d'engraissement	Aucun	Apporc-Mouvement
	Cochettes saillies Truies Verrats ayant servi	 Étiquette PorcTracé	PorcTracé
Exportation	Toutes	À vérifier avec un représentant des autorités responsables de l'exportation	PorcTracé
Autres lieux : Centre d'insémination, encan, exposition agricole, laboratoire de pathologie, etc.	Toutes	 Étiquette PorcTracé	PorcTracé
Équarrisseur ³	Cadavres	Aucun	PorcTracé

¹ - Vérifier auprès du parc de rassemblement pour connaître l'identifiant des animaux à utiliser.

² - « Double déclaration » disponible dans les outils Apporc : lors de déplacements d'animaux entre deux sites appartenant à une même entreprise, l'éleveur a la possibilité de déclarer un seul déplacement et de créer la double déclaration du mouvement inverse en cochant la case prévue à cet effet.

³ - Les Éleveurs de porcs du Québec travaillent à une solution pour simplifier la déclaration des cadavres.

OUTILS POUR DÉCLARER LES MOUVEMENTS

Apporc-Mouvement : Tous les mouvements sauf ceux avec des étiquettes à identification unique (www.accesporcqc.ca)

Apporc-Finition : Les entrées des porcelets en engraissement (www.accesporcqc.ca)

PorcTracé : Tous les mouvements avec étiquettes PorcTracé (à identification unique) et les cadavres (www.porctrace.ca)

Pour trouver de l'information et de l'aide : Service de la mise en marché • www.accesporcqc.ca, sous l'onglet « traçabilité » • Téléphone : 1 800 363-7672

Pour commander les étiquettes PorcTracé : Service de la mise en marché ou en ligne sur le site de PorcTracé (www.porctrace.ca)